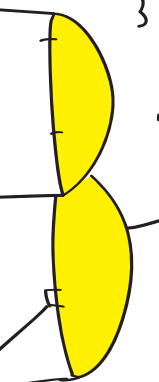
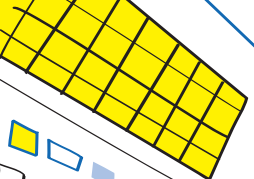
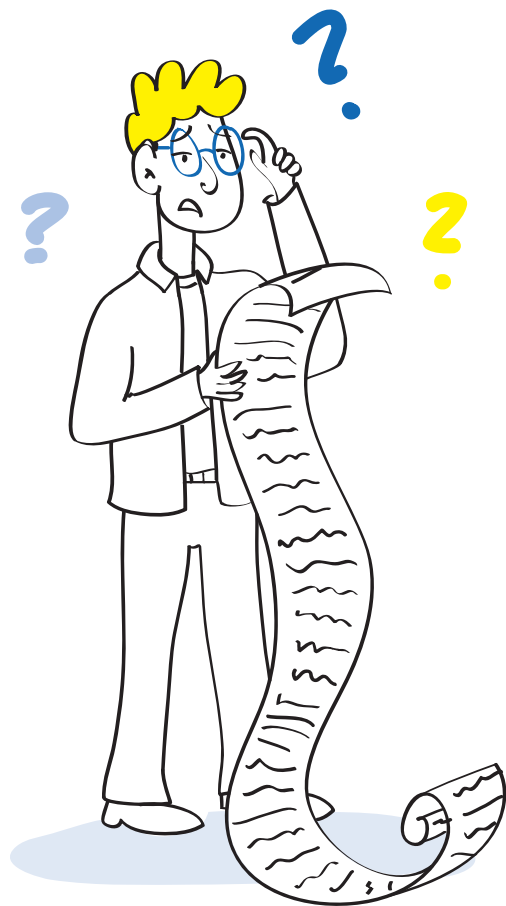




Le petit guide pratique des ÉNERGIES





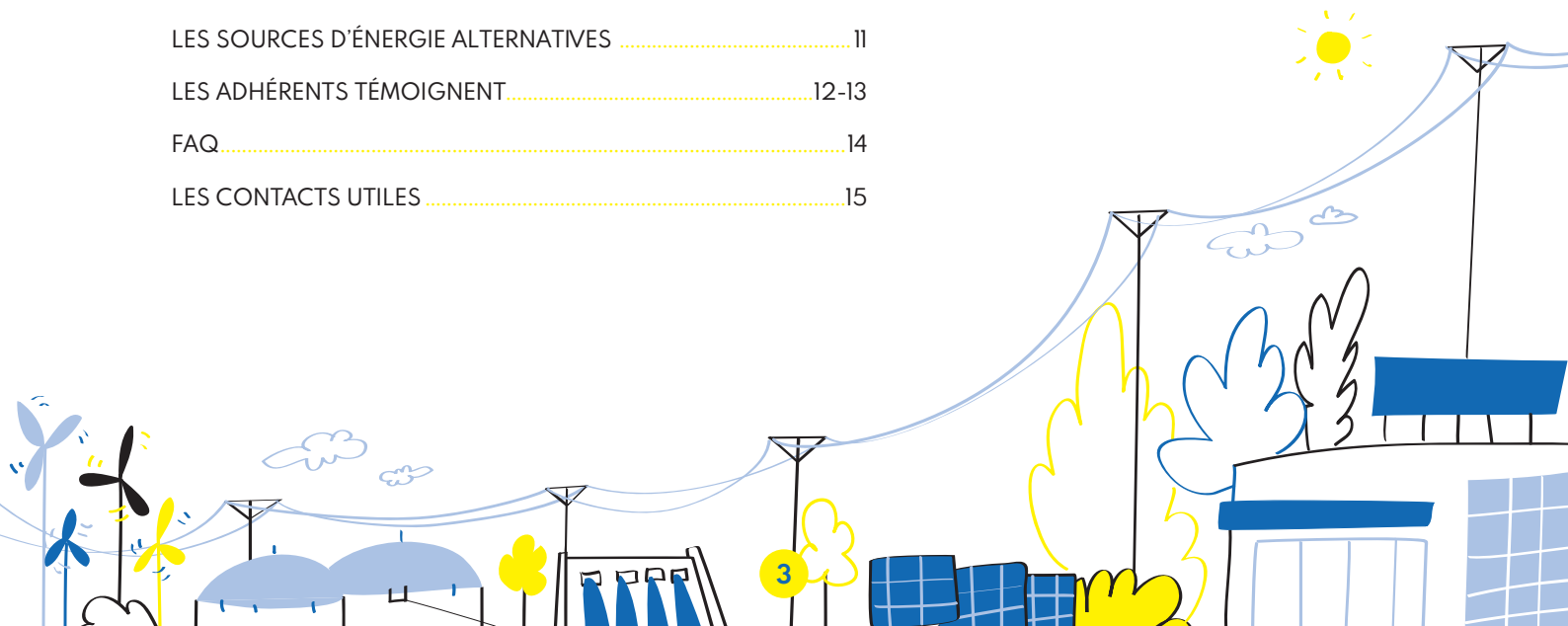
POURQUOI UN GUIDE PRATIQUE DE L'ÉNERGIE?

Depuis plusieurs mois, l'augmentation du coût de l'énergie est au cœur des préoccupations de l'ensemble des entreprises, quelle que soit leur taille. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cette hausse n'est pas une fatalité. Il est possible d'agir à deux niveaux: le tarif unitaire et la quantité d'énergie consommée.

En prenant le temps d'analyser son profil et en anticipant, il existe en effet des leviers pour optimiser ses factures d'électricité et de gaz. La deuxième démarche, qui peut être menée en parallèle, consiste à limiter sa consommation et à tendre vers la sobriété.

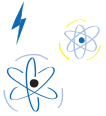
Ce guide a pour vocation de vous donner des clés de compréhension et des outils concrets. Il est le fruit de la réflexion menée par le groupe de travail Énergie, que Produit en Bretagne a souhaité créer pour soutenir ses adhérents dans leurs questionnements.

LES 4 COMPOSANTES DU PRIX DE L'ÉNERGIE	4
LEXIQUE	5
MA FACTURE EN DÉTAILS	6
LES DIFFÉRENCES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	7
LES LEVIERS POUR OPTIMISER MA FACTURE	8-9
LES LEVIERS POUR RÉDUIRE MA CONSOMMATION	10
LES SOURCES D'ÉNERGIE ALTERNATIVES	11
LES ADHÉRENTS TÉMOIGNENT	12-13
FAQ	14
LES CONTACTS UTILES	15



LES 4 COMPOSANTES DU PRIX DE L'ÉNERGIE

Le prix de l'énergie est composé de 4 principaux éléments : le coût de production, le coût d'acheminement, les mécanismes régulatoires et les taxes.



1/ LE COÛT DE PRODUCTION

Il s'agit du coût de production de l'électron (électricité) ou de la molécule (gaz). Gaz ou électricité, l'énergie est produite de différentes manières et généralement vendue sur les marchés de gros. Les prix varient en fonction de l'heure de la journée et de la saison.

2/ LE COÛT D'ACHEMINEMENT

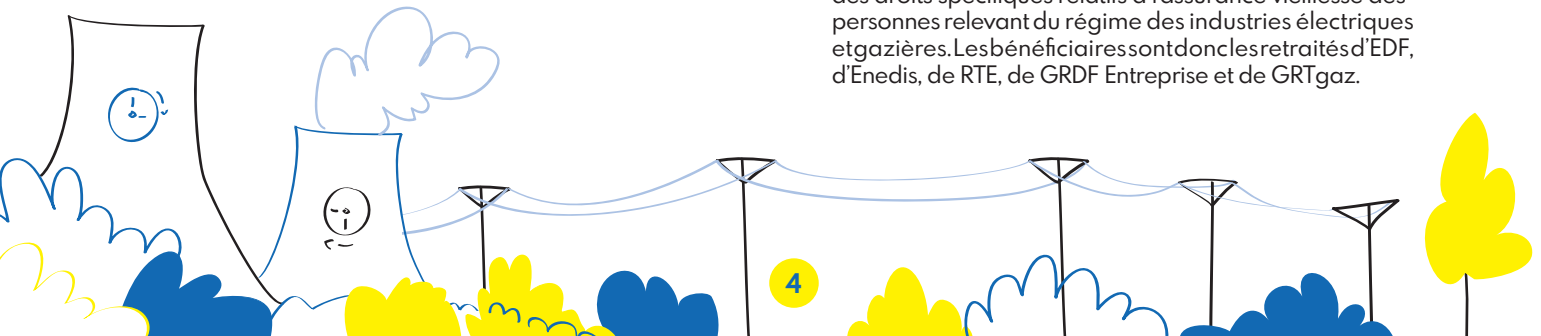
Une fois produits, l'électricité et le gaz sont acheminés. Une partie du prix de l'énergie est consacrée au financement de ce transport. Le TURPE (tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité) permet le financement de l'acheminement de l'électricité. L'ATRD (accès des tiers au réseau de distribution de gaz naturel) permet le financement de la distribution du gaz.

3/ LES MÉCANISMES RÉGULATOIRES

Ces mécanismes sont des interventions et systèmes permettant à la fois de faciliter et de fluidifier le marché, de responsabiliser ses acteurs et de protéger les consommateurs. Ils influent sur le prix de l'énergie. Par exemple, les CEE (certificats d'économie d'énergie), qui permettent d'aider les consommateurs à faire des travaux d'économie d'énergie, sont répercutés sur les prix par les fournisseurs.

4/ LES TAXES

Selon les types d'entreprise, les taxes (TICGN, TICFE, CSPE, CTA...) représentent environ 10 à 20 % de la facture totale. Un exemple : la CTA (contribution tarifaire d'acheminement) du gaz ou de l'électricité finance des droits spécifiques relatifs à l'assurance vieillesse des personnes relevant du régime des industries électriques et gazières. Les bénéficiaires sont donc les retraités d'EDF, d'Enedis, de RTE, de GRDF Entreprise et de GRTgaz.



LEXIQUE



ARENH

Cet acronyme signifie Accès régulé à l'électricité nucléaire historique. C'est un dispositif qui oblige EDF à vendre, à tarif fixe, une partie de l'électricité produite par les centrales nucléaires aux fournisseurs alternatifs qui en font la demande. Le volume concerné par ce dispositif est limité à 100 TWh par an, soit environ un quart de la production d'électricité nucléaire. Toutes les entreprises n'ont pas le droit au même pourcentage d'ARENH, cela dépend de leur profil de consommation. Le tarif de l'ARENH est de 42€/MWh. Une réforme de son fonctionnement est prévue à partir du 1^{er} janvier 2026.

DÉLESTAGE

Le délestage consiste en une (ou plusieurs) interruption provisoire, prévue et organisée de l'alimentation d'un site en électricité afin de réduire la tension sur le réseau. Cette opération a lieu sur un secteur localisé. Ceci permet de récupérer de la puissance sur le réseau et d'aller vers l'équilibre entre l'offre et la demande.

ÉCRÊTEMENT

On parle d'écêtement lorsque le volume d'électricité disponible au prix ARENH est inférieur au volume souhaité par les fournisseurs alternatifs. La part écêtée doit alors être achetée sur les marchés de gros à un prix parfois très élevé. Les fournisseurs reportent cette augmentation des tarifs sur les factures de leurs clients.

EFFACEMENT ÉNERGÉTIQUE

En contrepartie d'un dédommagement financier, une entreprise peut s'engager à réduire de manière ponctuelle sa consommation d'énergie, sur des périodes précises dans l'année.

GESTIONNAIRE DE RÉSEAU

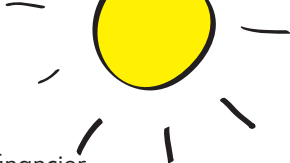
Le gestionnaire de réseau (aussi appelé GRD) a la responsabilité de transporter l'électricité et/ou le gaz jusqu'au consommateur final, même sur de longues distances. Il est garant de la continuité et de la qualité de l'énergie livrée. Il assure aussi les services de dépannage et réalise le relevé des compteurs ou les nouveaux raccordements.

POSTES HORO-SAISONNIERS

Le découpage horo-saisonnier est un croisement entre la saison (été ou hiver) et les heures de la journée (pleines ou creuses). Pour les gestionnaires de réseau, ces postes sont une réponse au déséquilibre entre production et consommation d'électricité.

PPA (POWER PURCHASE AGREEMENT)

Ces contrats d'achat d'électricité permettent au consommateur d'acheter, à prix fixe, de l'électricité verte auprès d'un producteur d'énergies renouvelables. Ces accords sont établis sur une période longue, généralement de 5 à 20 ans. Ils permettent aux entreprises de se protéger des fluctuations du marché et de compenser une partie de leurs émissions de carbone.



MA FACTURE EN DÉTAILS

1 Références du site facturé.

2 Détails des caractéristiques techniques du site.

3 Historique des consommations du site / index réels relevés par le gestionnaire de réseau.

4 Détails des puissances mesurées et des dépassements de puissance par poste horo-saisonnier.

5 L'énergie active correspond à la quantité d'énergie consommée. Elle est détaillée sur la période facturée par poste horo-saisonnier. Le prix unitaire correspond au tarif mentionné dans le contrat.

PDL : xxx xxx xxx xxx - ID N°001 - FACTURATION PERIODE DE 08/04/2019 AU 07/05/2019

1 Vos références		Adresse du site		Tarif non réglementé	
Nom site : Code interne : Autre référence :				Segment CF Raccordement : BT< 36 KVA Option tarifaire : Courte durée	
2		3 Puissances souscrites (KVA)		Données de comptage	
Heure pleines Hiver Heures creuses Hiver Heures pleines Été Heures creuses Été Puissance pondérée		84 84 84 84 84		Compteur PME PME postes Multicade compteur : 0363649868	
4		5 Historique de consommation du site		6	
Énergie active		Période		Estimé Enedis Prélevé Enedis	
2500 Janv-9		8750 Fév-19		9429 Mars-19	
5657 Avr-19					
3		4 Relève de consommation		Ancien index Nouvel index	
Compteur N° 0363649868 Heures pleines Hiver Heures creuses Hiver Heures pleines Été Heures creuses Été		96409 25444 105751 4705		98409 25444 10542 49093	
4		5 Puissances mesurées		6 Valeurs atteintes (KVA)	
Heures pleines Hiver Heures creuses Hiver		0 0 79		0 0 0	
5		6		7	
Énergie active		Quantité (kWh)		Prix unitaire	
Période du 08/04/2019 au 07/05/2019		5891		268,21 €	
Heures pleines Été		1988		0,04134	
Heures creuses Été		5891		0,02054	
Mécanisme de capacité Heures pleines Été		1968		0,00,29000	
				-7,22 €	
7		8		9	
Abonnement (HT)		KVA		M.T.	
Transport et acheminement				280,42 €	
Composante de comptage - Eclair		du 04/05/2019 au 04/06/2019		30	
Composante de comptage - Eclair		du 06/04/2019 au 07/05/2019		30	
Composante de gestion - Reprise		du 06/04/2019 au 07/05/2019		30	
Composante de gestion - Eclair		du 06/05/2019 au 06/06/2019		30	
Composante de gestion - Eclair		du 06/04/2019 au 07/05/2019		30	
Composante de gestion - Reprise		du 06/05/2019 au 06/06/2019		30	
Composante de soutirage fixe - Eclair		du 06/05/2019 au 06/06/2019		2520	
Composante de soutirage fixe - Eclair		du 06/04/2019 au 07/05/2019		2520	
Composante de soutirage fixe - Reprise		du 06/05/2019 au 07/05/2019		-2520	
Composante de soutirage variable Heures creuses Été		du 06/04/2019 au 07/05/2019		1968	
Composante de soutirage variable Heures pleines Été		du 06/04/2019 au 07/05/2019		5891	
				0,00 €	
9		10		11	
Taxes et Contributions (HT)		Assiette (MWh)		79,44 €	
Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA)		7879		3,69 €	
Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE, CSM, 100%)		7879		0,0050	
Taxes Départementales sur la Consommation Finale d'Électricité (TDCE, EMWh, année 2019)		7879		1,00	
TVA				125,57 €	
TVA à 20%				125,57 €	
TOTAL TTC				753,44 €	

7 Les taxes et contributions sont spécifiques au secteur de l'énergie et communes à tous les fournisseurs. La facture d'énergie est soumise à la TVA à 20%. Cependant, si tous les postes horo-saisonniers ont une puissance souscrite inférieure à 36kVA, l'abonnement, les parts fixes des composantes d'acheminement et la CTA sont soumises à la TVA à 5,5%.

6 La facturation du transport et de l'acheminement est divisée en 3 composantes: comptage, gestion et soutirage. Seule la composante de soutirage comprend une part variable. Les deux autres sont basées sur une part fixe.



LES DIFFÉRENCES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

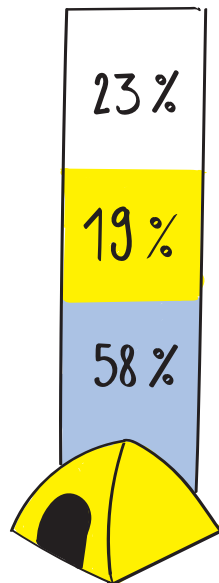
Puisque l'électricité ne se stocke (presque) pas, la production doit s'équilibrer avec la consommation. Sur les marchés de gros de l'énergie, les périodes de forte demande se traduisent donc par des pointes de prix. Le type d'activité qu'exerce une entreprise détermine les périodes de la journée et de l'année durant lesquelles elle consomme de l'énergie. Cela implique des différences de facture énergétique en fonction des secteurs.

COMPARONS :

- un camping,
- une boulangerie,
- une PMI.

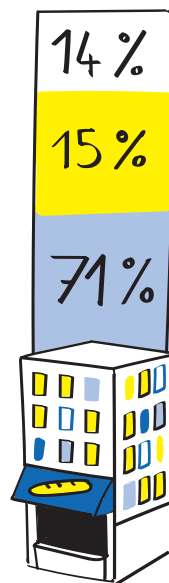
À NOTER

Les taxes sont essentiellement proportionnelles à la taille de l'organisation.



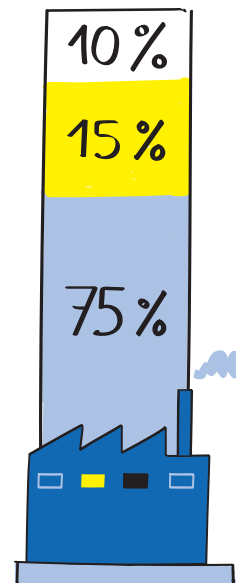
Un camping consomme de l'énergie en été, quand la demande est faible, hors des créneaux horaires tendus.

→ **Pas de surcoûts liés aux postes horo-saisonniers**



Une boulangerie consomme une part non négligeable d'énergie la nuit, durant toute l'année.

→ **Surcoûts en hiver**



Une PMI consomme de l'énergie essentiellement du lundi au vendredi, de 8h à 20h, durant les créneaux horaires tendus.

→ **Surcoûts en heures de pointe et en hiver**

□ Taxes ■ Acheminement ■ Énergie

LES LEVIERS POUR OPTIMISER MA FACTURE

En anticipant, il est possible d'optimiser le tarif unitaire que l'on paie à son fournisseur d'énergie.

1/ ANALYSE DÉTAILLÉE DU PROFIL

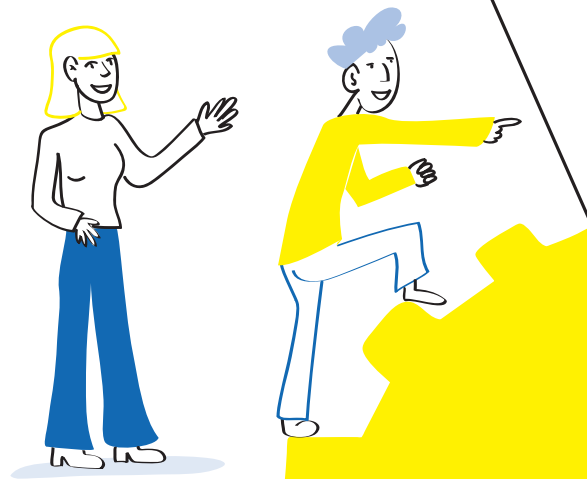
Avant toute chose, l'étape préalable indispensable est une analyse détaillée des installations et usages de l'entreprise: consommation annuelle, facturation, puissance atteinte par poste horo-saisonnier... Cet audit permet d'identifier les sources de gaspillage d'énergie, les équipements énergivores et les pratiques inefficaces en matière d'utilisation de l'énergie. Le type d'activité d'une entreprise détermine son profil de consommation énergétique. Pour autant, un profil n'est pas figé. Il est possible de l'optimiser en travaillant sur les horaires et en reportant les actions qui peuvent l'être.

2/ OPTIMISATION DU TIMING

Depuis plusieurs mois, les prix de gros de l'énergie sont particulièrement volatils. Les variations peuvent être très importantes. Il est préférable de ne pas attendre la date d'échéance du contrat pour ne pas subir le niveau du marché d'alors. Il est nécessaire d'anticiper afin de donner du temps pour négocier ou trouver un autre fournisseur.

3/ ACHATS GROUPÉS

Afin d'optimiser les offres d'achats tarifaires, il est possible de rejoindre un groupement d'achat pour avoir accès à des conditions contractuelles inaccessibles d'ordinaire à un consommateur «classique»: tarifs, modalités de fixation du prix, échéances, etc. Cela concerne notamment les petits consommateurs, avec un nombre réduit de sites.



4/ AJUSTEMENT DE LA PUISSANCE SOUSCRITE

Depuis 2016, les contrats de fourniture d'électricité pour les professionnels sont classés en différents segments: C5, C4, C3, C2, C1. Auparavant, on parlait de tarifs bleu, jaune et vert. À chaque segment correspond une fourchette de puissance au compteur et, par extension, une offre tarifaire spécifique. Le point de consommation C1 correspond aux très gros consommateurs. Le segment C4 est généralement adapté aux PME et PMI. Attention, les offres souscrites par les professionnels ne correspondent pas toujours à leurs besoins.



Si la puissance souscrite est sous-évaluée: l'entreprise consomme plus que ce qui est prévu dans son contrat, et les dépassements entraînent des pénalités.

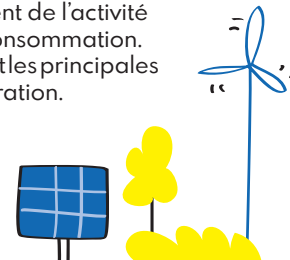
Si la puissance souscrite est surévaluée: l'entreprise surpaie sa fourniture d'électricité en rapport avec ses besoins. L'optimisation de la puissance au compteur implique de modifier l'ensemble du raccordement. Sur la durée, l'entreprise est gagnante.

5/ OPTIMISATION DU TURPE

Plus la puissance souscrite est élevée, plus le montant du TURPE (tarif qui couvre les coûts de transport et de distribution de l'électricité) est élevé. Si la puissance souscrite est surestimée, l'entreprise paie un surplus inutile. Le TURPE peut être revu chaque année.

6/ EXONÉRATION DES TAXES

Les taxes représentent une part importante de la facture énergétique d'une entreprise. La CSPE (pour l'électricité) et la TICGN (pour le gaz) sont les deux taxes potentiellement réductibles. Optimiser ces contributions peut permettre de diminuer de 15 à 25% les factures d'énergie. Toutes les entreprises ne peuvent pas prétendre à une réduction fiscale. Les critères d'éligibilité dépendent de l'activité professionnelle ainsi que du profil de consommation. Les entreprises «énergointensives» sont les principales concernées par les possibilités d'exonération.



LES LEVIERS POUR RÉDUIRE MA CONSOMMATION

Le deuxième axe pour réduire sa facture énergétique consiste à repenser et à limiter sa consommation : il s'agit alors d'initier une démarche de sobriété.

VOICI QUELQUES IDÉES D' ACTIONS SIMPLES À METTRE EN ŒUVRE

Éclairage

- Créer des puits de lumière, peindre les plafonds en couleur claire, installer des miroirs ou des réflecteurs
- Préférer l'éclairage local avec une lampe de bureau à un éclairage global d'une pièce entière
- Remplacer les éclairages classiques par des LED
- Installer des détecteurs de présence

Eau

- Passer le balai plutôt que le jet d'eau pour nettoyer le sol
- Installer des récupérateurs d'eau de pluie

Climatisation

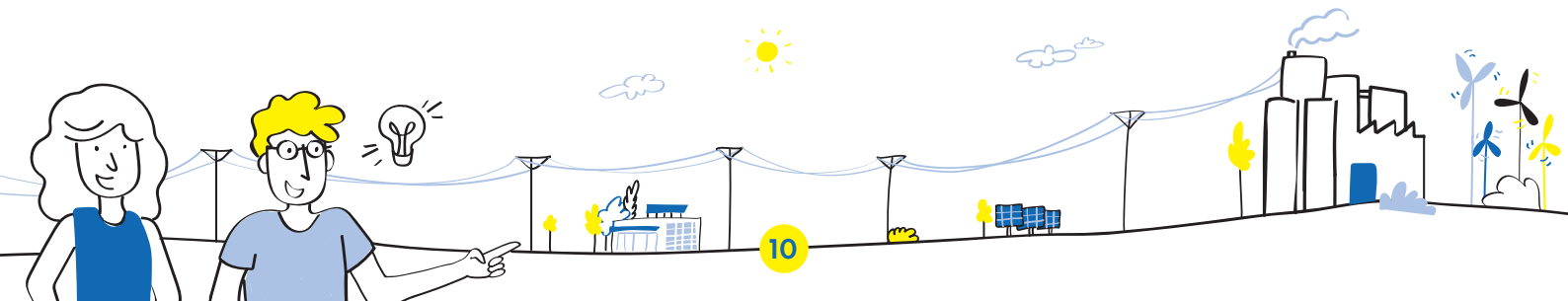
- Peindre les toits en blanc ou les végétaliser

Chauffage

- Réduire la température d'un degré pour économiser 7% sur sa facture
- Baisser la température de l'eau chaude sanitaire à 55-60 degrés

Équipements informatiques

- Supprimer les applications inutiles
- Préférer le mode sombre
- Installer des récupérateurs de chaleur sur les serveurs informatiques



LES SOURCES D'ÉNERGIE ALTERNATIVES

Il est également possible de produire sa propre électricité. Charge à chaque entreprise de réfléchir au mix énergétique le plus adapté à son profil, à sa taille et à sa situation géographique. Il est souvent nécessaire de se faire accompagner dans cette démarche.

QUELQUES EXEMPLES

- Installation de panneaux photovoltaïques
- Pose d'une pompe à chaleur ou d'une chaudière bois
- Investissement dans un ballon d'eau chaude sanitaire thermodynamique
- Récupération de la chaleur des installations frigorifiques
- Mise en place d'éoliennes...

BON À SAVOIR

Les investissements liés à la transition énergétique sont onéreux. Pour les financer, il existe différentes aides :

- les primes C2E,
- les aides de l'ADEME,
- le Pass conseil de la région Bretagne.



LES ADHÉRENTS TÉMOIGNENT



silvadec

La vie est composite

FABRICANT DE TERRASSES, CLÔTURES ET BARDAGES EN BOIS COMPOSITE, MORBIHAN

«Silvadec a vu sa facture énergétique exploser en 2022. Cette crise inédite a conduit à la mise en place de deux mois de chômage partiel au sein de l'atelier de production fin 2022-début 2023, et nous a décidés à nous tourner vers les énergies renouvelables. Nous nous sommes fait accompagner pour trouver des solutions adaptées à notre territoire d'implantation et à la configuration de notre process industriel.

Plusieurs décisions ont découlé de cette réflexion:

- investissement dans des échangeurs de chaleur prévu au cours de l'année 2024;
- investissement dans des groupes Froid nouvelle génération qui permettront à terme de diviser par 5 la consommation liée au processus de refroidissement;
- acquisition de VEV (vibrateurs électroniques de vitesse). Ils ont pour fonction de moduler la vitesse (et donc d'économiser l'énergie) des moteurs électriques des systèmes d'aspiration des copeaux et poussières en place dans l'atelier de production principal;
- récupération de l'eau de pluie, au moyen d'une bache installée sur le site principal. Cette eau de pluie permet d'assurer le refroidissement du système de production.

Le chemin vers la sobriété s'accompagne de multiples défis et l'ensemble de ces investissements représente un coût très important (plus de 800 k€ sur la période 2022-2023), mais il est certain qu'ils porteront leurs fruits à terme. Nous envisageons ces dépenses non pas comme des coûts mais comme des investissements, sources de gains de productivité - et donc d'économies - à moyen-long terme. Elles sont les garantes de la résilience de notre modèle d'entreprise.»

Maud Jézéquel,
manager CSR



PRODUCTEUR DE BISCUITS, ILLE-ET-VILAINE

«La cuisson de nos biscuits est particulièrement énergivore. Pour anticiper les évolutions de marché, éviter les achats dans l'urgence aux périodes les plus élevées et limiter la hausse ainsi subie, nous avons fait évoluer nos périodes de production afin de bénéficier des périodes de coûts les plus bas. Tous les ans, nous faisons évoluer la puissance souscrite des sites qui le nécessitent pour ajuster au mieux nos coûts hors molécule.



Isabelle Dal,
directrice Achats et
approvisionnements



Nous avons aussi accéléré notre réflexion autour de la sobriété énergétique. Nous avons mis en œuvre des audits sur chacun de nos sites pour faire la chasse à l'énergie dépensée pour rien. Là où c'était possible, nous avons installé des panneaux photovoltaïques qui permettent de diminuer notre dépendance au réseau.»



FAQ

PEUT-ON CASSER UN CONTRAT AVANT SA DATE D'ÉCHÉANCE ?

Il est possible pour un client de résilier son contrat d'énergie professionnel avant la date d'échéance initialement prévue. Il faut se référer aux conditions précisées dans le contrat pour connaître le délai de préavis à respecter, généralement un à deux mois, parfois trois. Attention, dans la majorité des cas, lorsqu'un contrat d'énergie arrive à terme, si aucune des deux parties n'a signifié à l'autre son intention d'y mettre fin (en respectant le délai de préavis), il sera reconduit automatiquement.

SI JE N'AI NI LE TEMPS NI LES RESSOURCES EN INTERNE POUR ME PENCHER SUR MA FACTURE D'ÉNERGIE, QUI PEUT M'AIDER ?

Il est important d'être bien accompagné. Pour cela, il existe de nombreuses structures qui proposent des services de conseil, courtage et groupement d'achats. Retrouvez quelques contacts en page 15!



COMMENT COMPARER LES OFFRES DE DIFFÉRENTS FOURNISSEURS ?

Pour comparer les offres de différents fournisseurs, il ne faut pas uniquement prendre en compte le prix de vente de l'énergie. Il est nécessaire de s'intéresser au mode d'évolution du prix (prix fixes ou indexés), à la durée d'engagement, aux éventuels frais de résiliation anticipée... Le coût de l'acheminement n'est pas toujours inclus dans l'offre proposée par le fournisseur. Il est important de vérifier ce point pour ne pas fausser la comparaison. Pour vous aider, il existe des comparateurs de prix, comme celui du Médiateur national de l'énergie, sur le site energie-info.fr. Ce qui ne change pas, quel que soit le fournisseur : la qualité de l'énergie, le gestionnaire de réseau et les services d'urgence et de dépannage.

KWH OU KVA, QUELLE DIFFÉRENCE Y A-T-IL ?

Les kWh (kilowatts/heure) mesurent la quantité d'énergie consommée par un appareil qui fonctionne pendant une heure. On parle de puissance active. Les kVA (kilovoltampères) expriment, eux, la puissance souscrite, autrement dit maximale, à laquelle a droit un foyer ou un site. Elle est supérieure à la puissance active, au cas où de nombreux appareils fonctionneraient en même temps.

LES CONTACTS UTILES

Vous souhaitez en savoir plus sur l'énergie, vos consommations et mieux comprendre comment optimiser votre stratégie d'achat ?

CONSEIL, COURTAGE ET GROUPEMENT D'ACHATS

DAYACK+REFERAL

Erwan Tesson
e.tesson@referral.fr
02 55 99 73 73 • 06 85 83 40 09

COLLECTIF ÉNERGIE

Nathan Ragot
n.ragot@collectifenergie.com
02 28 22 94 29 • 07 89 53 44 28.

OPTIMA ÉNERGIE

Helder Faria Rubio
helder.rubio@optima-energie.fr
02 97 69 56 97

ÉNERGIES ALTERNATIVES

KERLOTEC

Timothée Fustec
timothee.fustec@kerlotec.com
06 79 31 39 68

AMOBAT INGÉNIERIE

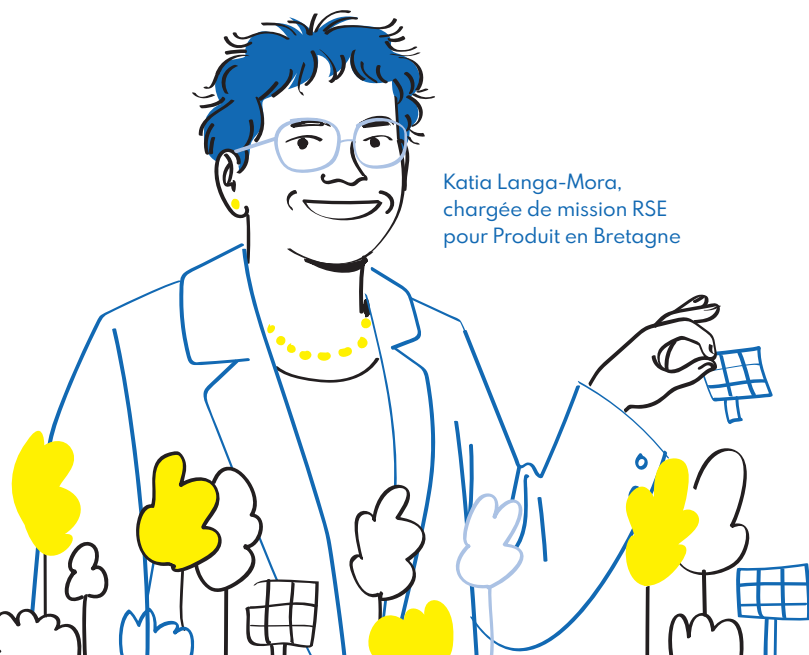
Anthony Mahe
a.mahe@amobat-ingenierie.com
02 96 76 63 54 • 06 09 74 19 89

POWER PURCHASE AGREEMENT

INTERMARCHÉ

Olivier Boussinesq
olivier.boussinesq-adh@mousquetaires.com
02 97 25 47 11





Katia Langa-Mora,
chargée de mission RSE
pour Produit en Bretagne

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?



Scannez le QR code

ou **contactez-nous** par tel
au 02 98 47 94 88 • 06 78 22 59 53

ou par mail à katia.langamora@produitenbretagne.bzh

Ce guide a été conçu avec passion et énergie par l'agence Hippocampe (Brest), avec la précieuse contribution des membres du groupe de travail Énergie.

Impression : Cloître imprimeurs (Saint-Thonan).

Papier : Metapaper®, une collection de papiers alternatifs fabriqués à partir de chanvre, de canne à sucre, de papier recyclé et de fibres de déchets d'usine.

produitenbretagne.bzh

